



Venir en france pour y travailler et y vivre

Par **karine**, le **15/09/2008** à **17:49**

Mon ami marocain veut venir en france pour vivre avec moi et fonder une famille et bien sure y travailler. La vie en concubinage est elle reconnue pour demander un visa . Si je suis enceinte, ce qui est peut être le cas, pourra t il venir reconnaitre son enfant et l'élever en france. Ou serez t il plus facile que moi je m'expatrie au maroc .

Par **citoyenalpha**, le **18/09/2008** à **00:20**

[citation]La vie en concubinage est elle reconnue pour demander un visa .[/citation]
Non vous ne pouvez obtenir de visa de droit du fait du concubinagernrn [citation]Si je suis enceinte, ce qui est peut être le cas, pourra t il venir reconnaitre son enfant et l'élever en france.[/citation]
Non le fait d'avoir un enfant ne permet pas de droit d'obtenir un visarnrn [citation]Ou serez t il plus facile que moi je m'expatrie au maroc .[/citation]
nou de se marier procédure longue mais efficace avec un enfant en plus il vous faudra juste un peu de patience.
En attendant le visa vous pouvez toujours vous établir au Maroc.
Restant à votre disposition